

Programme de travaux 2010 – Demande de subventions

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 39*

LE 2 AVRIL DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 mars 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°6), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry, Mme FARGE Patricia, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

Mme Marie-Catherine Gaillard, Adjointe au Maire, expose que le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif pour l'année 2010 qui prévoit une part importante de dépenses d'investissement correspondant à des travaux éligibles à des subventions publiques.

Parmi ces opérations, certaines correspondent à des projets spécifiques (Ex: vestiaires du club de football de l'US Janval au stade Delaune...) qui bénéficient déjà de certaines subventions, d'autres correspondent à la tranche 2010 de travaux dans les crèches, les écoles maternelles et primaires, les équipements sportifs,...

Le montant de ces travaux s'élève à 2 230 000 € TTC soit 1 864 548 €HT ;

Le montant des subventions escomptées s'élève à 1 016 000 €

Le tableau ci-dessous présente les diverses opérations concernées :

BATIMENTS / LIEUX	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX (€TTC)	SUBVENTION ET ORGANISME
Crèche Ours Brun	Aménagement du rez de chaussée	30 000,00 €	7 000 € / CG 76 CAF
Vestiaires de Football Delaune	Démolition et reconstruction de six vestiaires et locaux sanitaires	1 150 000,00 €	421 000 € / DDU (Déjà accordée) 336 000 € / CG 76
Salles de sport du pont promenade	Aménagement salle d'escrime et de boxe	350 000,00 €	87 000 € / CG 76
Vidéosurveillance urbaine	Implantation de caméras (en lien avec la cellule de veille)	100 000,00 €	40 000 € / FIPD-ACSE
Ecoles maternelles	Programme en cours de définition	250 000,00 €	50 000 € / CG 76
Ecoles primaires	Programme en cours de définition	250 000,00 €	50 000 € / CG 76
Equipements sportifs	Programme en cours de définition	100 000,00 €	25 000 € / CG 76

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter :

- toutes subventions éligibles auprès des partenaires institutionnels

- par dérogation, auprès de ces subventionneurs, l'autorisation d'entreprendre les travaux avant la notification des arrêtés d'attribution de subvention, sans préjuger de l'octroi éventuel de ces subventions.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire